



Autorisation d'abattages d'arbres

Désignation de parcelle

Commune politique : Bullet
Numéro de parcelle : DP 1021
Situation : Route Cantonale RC 258
Propriétaire : Etat de Vaud - DGMR

Description de la demande

Demande faite par : Etat de Vaud - DGMR
Concerne : Abattages de 2 frênes (80 cm de diamètre)
Raisons : Raison sanitaire-chalarose
Délai : Immédiat – dérogation de l'attente des 30 jours (risque sécuritaire)
Compensations : Plantation de 2 arbustes indigènes sur le territoire communal

Situation

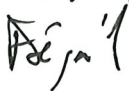


Décision

Préavis du garde forestier : Positif en prenant en compte la compensation
Préavis de la Municipalité : Favorable en prenant en compte la compensation
Affichage au pilier public : Du 19 novembre au 18 décembre 2025
Bullet, le 19 novembre 2025

Au nom de la Municipalité

La Syndique :


F. Dégailler



La Secrétaire :


A. R. Ciardo